

ECOLE MATERNELLE LUCIEN CLAUSE
Compte rendu du Conseil d'Ecole
Du 12 février 2019

Participants :

Mairie : Mme LALANNE Natacha

DDEN : Josiane ROSTAGNI

Ecole : Les Enseignantes :

Mme BEAUCHET Anne,
Mme DIEUDONNE Catherine,
Mme GERBE Fabienne,

Mme LE BESCOND Laurence,(excusée)
Mme LEPETIT Catherine,(excusée)
Mme LEPELTIER Elodie
Mme NORMAND Séverine

Représentants des parents d'élèves APEI LWLC :

Mme PLANCHE Dorothée (secrétaire) Mme VITO Julie-Laure
Mme DA COSTA Maryline

Représentants des parents d'élèves FCPE :

Mme SOURDAINE M. FALCON Cyril

1) La vie et le fonctionnement de l'Ecole :

a) Les effectifs au 12/02/2019 sont de : 181 **élèves pour 6 classes**. PS: 60 MS: 62 GS: 59

Depuis la rentrée, il y a eu une vingtaine d'admissions/radiations d'enfants.

Prévisions pour la rentrée 2019 : 60 PS (Derniers chiffres communiqués : 35. Clôture des inscriptions mairie le 23 février.) MS : 60 ; GS : 62

Environ 100 logements livrés dans l'année 2019 : 1% des logements dépendent de la commune, nous n'avons pas aujourd'hui de visibilité sur les logements propriétaires et logements sociaux.

Une création conditionnelle de classe en fonction des effectifs. La Municipalité indique qu'une nouvelle ouverture de classe sur Aimé Césaire n'est pas possible et que si celle-ci devait intervenir ce serait sur Clause et Wallon.

L'enquête interne concernant les prévisions de déménagements sera donnée au retour des vacances d'hiver. La réunion d'information et de visite de l'école pour les PS qui rentreront à l'école en septembre 2019, aura lieu le 11 juin à 18h.

ATSEM : Madame Nathalie MARTINS remplace Madame Mireille BAMENOU. 5 ATSEM à temps complet travaillent désormais sur l'école. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet effort au vu des effectifs.

b) Les projets et actions pédagogiques :

- Fêtes de Noël et de la galette : Tout s'est bien passé. Un grand merci au Père Noël qui est venu à l'école pour saluer tous les enfants. Le 28 janvier les enfants ont partagé un moment convivial autour d'une galette.
- Spectacle à l'école « la princesse et le chevalier » 12 février: Aucune participation financière des familles.
- Carnaval prévu le 19/03 au matin: défilé des enfants déguisés, goûter, jeté de confettis.
- Théâtre : 14 février : « zoom dada » pour les classes de PS/GS ; PS/MS ; PS
11 mars « Flying cow » pour les 3 classes de MS/GS.

- Dojo : Toutes les classes participent par roulement dans l'année.
- Médiathèque : Toutes les classes sont inscrites. Trajet à pied du fait de la proximité. Espace très grand et peu adapté aux petits. La Municipalité indique que le sujet a été remonté par plusieurs écoles et pris en compte afin qu'une section "petits" puisse être créée au sein de la Médiathèque.
- Sortie au château de Breteuil: visite libre du parc, des jardins et des mises en scènes des contes de Perrault + animation contes chantés et dansés. Coût de la sortie : 12,90€ par élève (participation financière des familles (4 €) adopté par le Conseil d'école, le restant étant pris en charge par la coopérative scolaire. Le transport est financé par la municipalité.
- BCD : prêt dans les classes et animation par l'intervenante. Prêt de livres à la maison aux vacances de février et printemps.
- Le torchon souvenir avec des bonhommes dessinés par les élèves est en cours de réalisation.
- Liaison GS/CP : en cours d'organisation ; stage enseignants GS/CP prévu en mai.
- Spectacle des enfants en juin sous le préau ; organisation par binômes de classes pour favoriser la possibilité de filtrage des entrées/ sorties : 17 juin pour les classes de Mmes Dieudonné et Gerbe ; 18 juin pour les classes de Mmes Le Bescond et Lepetit ; 20 juin pour les classes de Mmes Beauchet/ Da Silva et Lepeltier.
- Cinéma : Sortie envisagée à la fin de l'année sans participation financière des parents. Sur proposition de la Mairie, l'école se rapprochera de ses services afin de voir si le coût pourrait être pris en charge au regard du montant budgété par la Mairie "cinéma école".

c) Rencontre parents enseignants :

Bilan positif même si certains parents ne s'inscrivent pas.

d) Le RASED et les APC

Madame Isabelle DOUVILIER, psychologue scolaire, intervient sur notre école pour des observations. Elle participe aux équipes éducatives ou de suivi. (6) Très investie sur l'école, elle apporte une aide précieuse à l'équipe enseignante .

APC : à l'initiative de l'enseignante, les enfants sont pris en charge par petits groupes. Depuis la rentrée, seuls les MS et GS ont bénéficié de ce dispositif. Les GS ont été pris pour le passage des évaluations .

e) La coopérative scolaire :

Deuxième appel aux dons : 1390€

Dépenses :

Noël : 80€/classe

achat galettes : 175,5€

spectacle : 900€

Entrées à venir : vente des torchons

Solde : 5428,83€

f) La fête de l'école :

Les parents d'élèves souhaitent organiser une fête à l'école en fin d'année le 22 juin.

La municipalité est en attente de la liste de matériel nécessaire pour l'organisation.

Les parents d'élèves souhaitent inviter les enseignantes, les ATSEM, les animatrices et animateurs.

Les enseignantes remercient les représentants de parents d'élèves de cette invitation à laquelle elles pourront répondre individuellement à titre privé.

2) La protection et la sécurité des élèves :

a) Les exercices :

L'exercice incendie et l'exercice PPMS « confinement tempête » seront réalisés prochainement.

b) Le suivi des élèves :

Les enfants de moyenne section (les nouveaux ou ceux non vus l'année dernière) ont été vus par l'infirmière ou le Médecin de la PMI, (bilan auditif, visuel et langage) ainsi que quelques enfants de petite section.

Les enfants de grande section bénéficient, sur indication des enseignants, d'une consultation avec le médecin scolaire en présence des parents pour un bilan psychomoteur.

c) Les accidents :

Depuis la rentrée, il y a eu 2 déclarations d'accident scolaire établies par précaution.

d) La Circulation aux abords des écoles:

Cartes de stationnement prévues pour toute l'équipe éducative pour ne pas être verbalisé : prise en charge personnelle. Les agents doivent repasser pour verbaliser.

Des places de parking supplémentaires: en fonction de la création du nouveau gymnase

Le temps périscolaire :

a) L'accueil pré et post scolaire :

En moyenne, 20 à 30 enfants sont inscrits le matin et 60 à 70 le soir. Les animateurs s'investissent beaucoup plus, très bon retour.

Le passage à la semaine de 4 jours est ressenti favorablement par les animateurs.

b) La pause méridienne :

Le temps du midi : 125 enfants en moyenne déjeunent au restaurant scolaire. Le nombre de repas végétariens par jour est variable, en moyenne 20 repas végétariens, et ça peut monter à 60 repas.

4) Les travaux :

Réalisés : Pour des raisons de sécurité pour faciliter les flux d'entrées/sorties, les râteliers ont été déplacés à l'abri sur le parvis.

Travaux retenus pour 2019 : Décision en Mars. Prévision de 60 000€, pour les travaux sur la cour avec sol à refaire.

La séance est clôturée à 19h .

Le prochain conseil d'école aura lieu le **mardi 4 juin 2019 à 18h00.**

La secrétaire de séance,
Dorothee PLANCHE

La Directrice,
Anne BEAUCHET